



AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION – PROJET DE RÈGLEMENT 1662

Aux personnes intéressées par le projet de règlement suivant : *Projet de règlement 1662 visant à amender le règlement 1305 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.*

AVIS est donné :

QUE le Conseil municipal, lors de sa séance ordinaire du 14 avril 2026, a donné, par avis de motion, le projet de règlement no.1662 intitulé « RÈGLEMENT VISANT À AMENDER LE RÈGLEMENT 1305 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE »;

QU'UNE assemblée publique de consultation sera tenue le 27 avril 2026, à compter de 19h00, à l'hôtel de ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, à Westmount. Au cours de cette assemblée publique, le maire, ou un membre du Conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE l'objet du projet de règlement vise à apporter des ajustements nécessaires à certains verbes, et d'autres corrections mineures de formulation de certains termes et expressions;

QUE ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Toute personne intéressée peut consulter ce projet de règlement sur le site web de la Ville au www.westmount.org

FAIT à Westmount, ce vendredi 20 avril 2026.

Me Arianne Leblond
Greffière adjointe